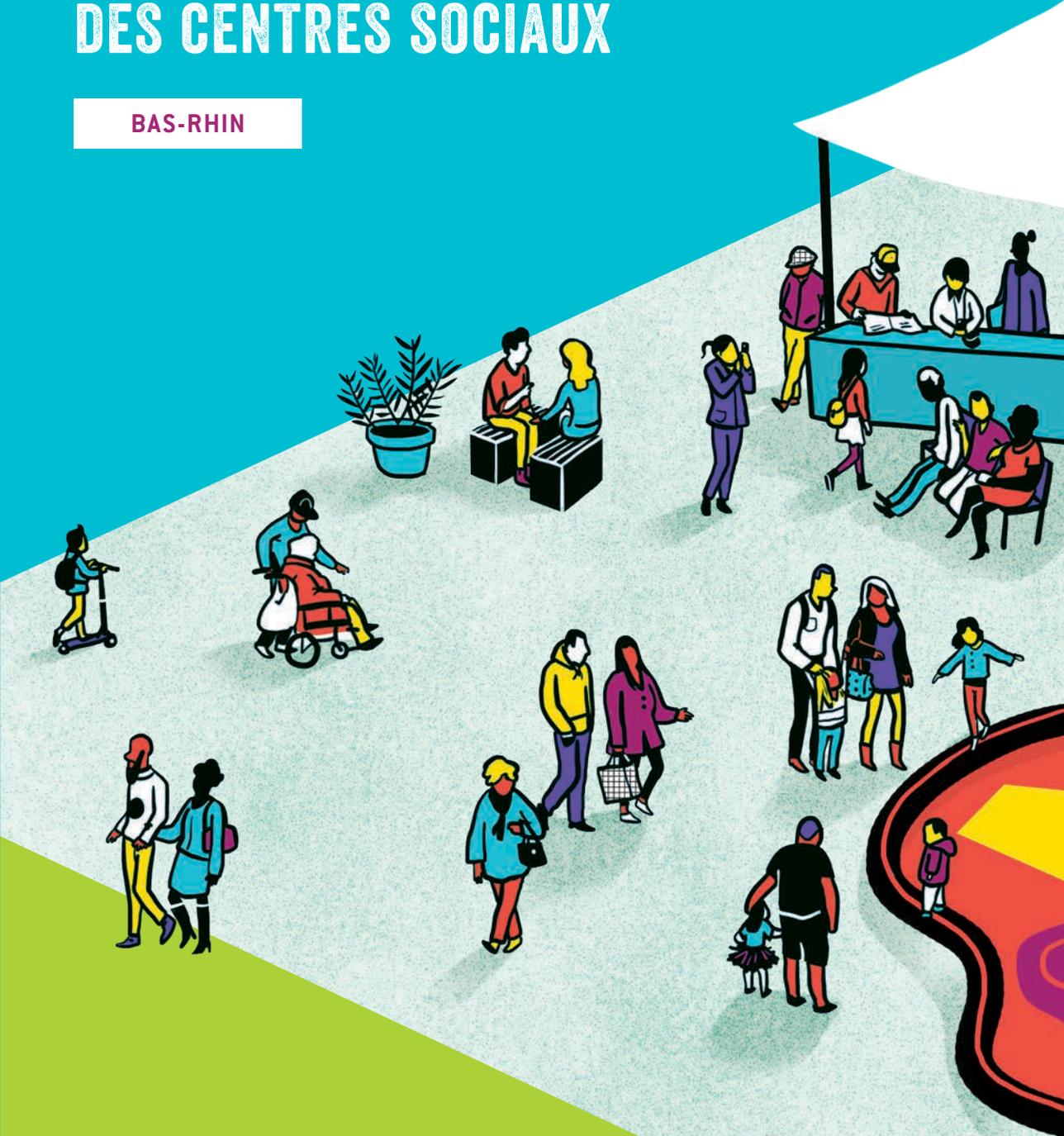


OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX

BAS-RHIN



SOMMAIRE

EDITO	1
PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS EN QUELQUES CHIFFRES	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX	3
L'ENGAGEMENT DES HABITANTS...	4
...AU CŒUR DES PROJETS DES CENTRES SOCIAUX	5
LES CENTRES SOCIAUX ET LEURS RÉSEAUX DE PARTENAIRES	6
DES BÉNÉVOLES ET DES SALARIÉS AU SERVICE DU PROJET	7
PROJET SENACS	8
FICHE NATIONALE	9

LE CENTRE SOCIAL ET SOCIOCULTUREL : PASSEPORT VERS UNE CITOYENNETÉ SOLIDAIRE

La démocratie, la solidarité et la dignité font partie de l'ADN des centres sociaux et socioculturels, foyers d'initiatives portés par des habitants.

En concevant un projet de développement social ambitieux, mis en oeuvre pour et par les habitants quels que soient leur âge, leurs croyances, leurs ressources ou leur culture, les centres sociaux et socioculturels font vivre quotidiennement une mixité solidaire et citoyenne. Avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs, l'objectif est de permettre à tout citoyen de s'approprier des outils de construction de son esprit critique et de consolidation de son libre arbitre. Créer des situations d'actions collectives dans les domaines de la famille, du sport, du loisir ou de la culture etc., et développer des projets personnels ou collectifs, sont autant de façon de contribuer à cet objectif.

Au service de l'intérêt général et du vivre ensemble, les centres sociaux proposent aussi des services aux familles : crèches, accompagnement à la scolarité, apprentissage musical, restauration, etc. Ils impliquent et engagent les habitants, des plus jeunes aux plus âgés, dans des activités culturelles, des pratiques intergénérationnelles, des projets de développement, personnels ou collectifs, ou encore dans des pratiques interculturelles.

La caisse d'Allocations familiales du Bas-Rhin et la Fédération des centres sociaux et socioculturels du Bas-Rhin oeuvrent avec l'appui de leurs partenaires depuis de nombreuses années au développement des centres sociaux sur l'ensemble du département. Ces efforts conjugués permettent aujourd'hui à l'ensemble des territoires dit « quartiers prioritaires de la ville » d'être couverts par les centres sociaux assurant une attention et un service de proximité aux populations les plus fragiles.

Cette plaquette est le fruit de l'investissement des centres sociaux, de la caisse d'Allocations familiales du Bas-Rhin et la Fédération des centres sociaux et socioculturels du Bas-Rhin se sont emparés de l'opportunité offerte par l'observatoire SENACS pour élaborer cette plaquette. Les données issues de cet observatoire et compilées dans cette plaquette témoignent de la pluralité et de la richesse des actions menées par les centres mais plus encore de l'importance vitale pour notre démocratie d'un rapport respectueux à l'autre, porté chaque jour par les centres sociaux et socioculturels du Bas-Rhin.

Jacques BUISSON
Président de la CAF 67

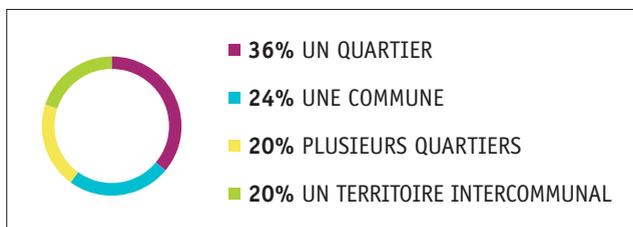
Roger MAUVILLY
Président de la fédération départementale
des centres sociaux 67

PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS EN QUELQUES CHIFFRES

Équipement de proximité à l'écoute des besoins des habitants et lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels, le centre social et socioculturel s'inscrit dans la logique d'un projet social auquel sont associés les habitants pour son pilotage et sa mise en œuvre.

Favorisant l'implication des habitants dans des dynamiques de développement local, le projet social répond à trois priorités : le soutien des habitants dans leur capacité à agir, la mise en place de dynamiques à partir d'intérêts collectifs et la proposition de services et d'activités adaptés aux intérêts particuliers.

LES TERRITOIRES D'INTERVENTION PRÉSENTENT UNE GRANDE DIVERSITÉ



20 centres sont situés sur un **territoire Politique** de la Ville

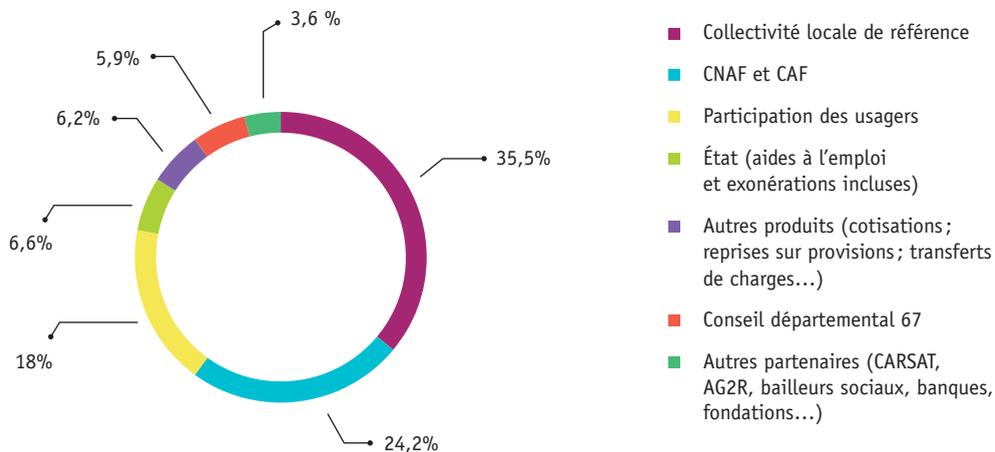
7 sont présents sur les **territoires de veille**.

69 465 usagers participent aux activités et actions proposées

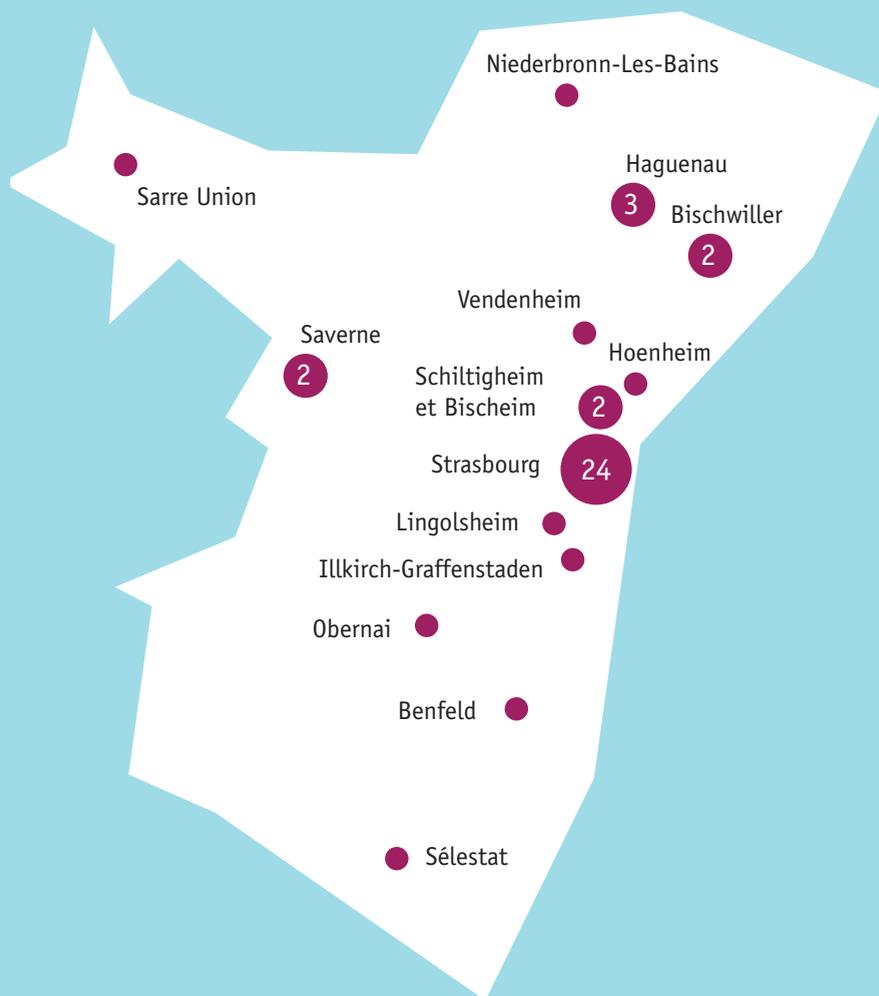
995 personnes de façon régulière (en moyenne par centre)

1 898 participants de façon ponctuelle (en moyenne par centre).

Le **budget des centres**, contributions volontaires comprises, s'échelonne de **67 497 €** à **1 926 324 €**, avec une médiane de **922 745 €**.

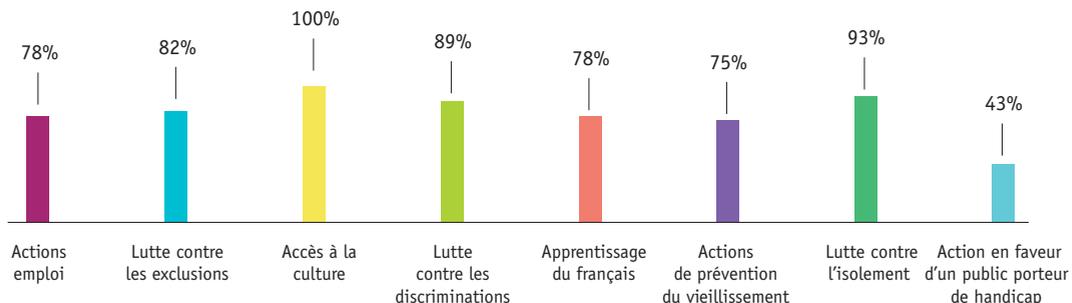


CARTE DES CENTRES SOCIAUX DU BAS-RHIN AU 31/12/2016



L'ENGAGEMENT DES HABITANTS...

Les centres sociaux et socioculturels proposent quotidiennement des services, des actions et des projets qui s'adressent aux personnes de tous âges. Ils sont élaborés en lien avec les habitants et en fonction des spécificités des territoires et portent sur l'ensemble des thématiques de la vie quotidienne.



LES ACTIONS EMPLOI

70% des centres proposent des actions spécifiques d'insertion professionnelle ; cela a concerné **986 jeunes** âgés de **18 à 25 ans** (51 jeunes/centre en moyenne).



L'APPRENTISSAGE SOCIO-LINGUISTIQUE

79 personnes, en moyenne par centre, ont bénéficié d'actions à visée sociale, culturelle, éducative et professionnelle au travers d'ateliers d'écriture, de conversations orales, de rencontres avec d'autres publics, et de mises en situations pratiques.



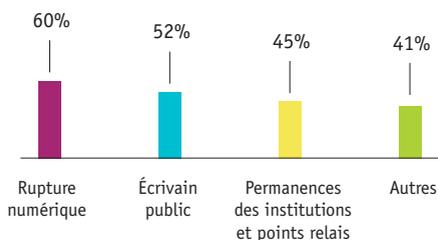
ACTIONS D'AIDE AUX PARENTS

A l'initiative d'un groupe d'habitants, un accompagnement de parents d'enfants atypiques a été mis en place par un centre social en 2013. Cela concernait des enfants précoces, hypersensibles, angoissés, agités, avec des troubles de l'attention ou des problèmes relationnels... A partir de temps d'échange en groupe, un comité de pilotage composé de 4 parents et de la référente famille s'est constitué pour élaborer un livret d'accompagnement pour ces parents. Ce livret compile tout ce que les parents ont pu mettre en place pour aider au quotidien les enfants ; édité en 2016, il a été diffusé dans d'autres centres sociaux. Une réflexion est en cours pour adapter des ateliers du centre social à ces enfants. Des conférences-débats ont touché professionnels et parents sur un territoire plus vaste que celui du centre social.

...AU CŒUR DES PROJETS DES CENTRES SOCIAUX

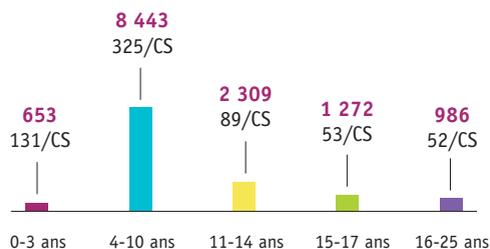
L'ACCOMPAGNEMENT DES CAPACITÉS D'INITIATIVES

Les centres proposent des actions d'accès aux droits dans les champs suivants :



LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE

13 663 enfants et jeunes de moins de 26 ans ont bénéficié d'actions d'animation (principalement des actions culturelles, sportives, d'animation de rue) et d'accompagnement à la scolarité ou à la conduite d'un projet.



LA FAMILLE

85% des centres perçoivent des financements au titre de la parentalité, principalement dans le cadre du dispositif Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (**91% soit 21 centres**) et du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (**78% soit 18 centres**).

La totalité des centres proposent des sorties familiales et des actions collectives de loisirs.



85% des centres proposent aux familles des départs en vacances. Ainsi **45 séjours** pour **187 familles** dont **296 enfants** ont été organisés à la mer ou à la montagne.



RÉALISATION D'UN COURT-MÉTRAGE PAR UN GROUPE DE JEUNES

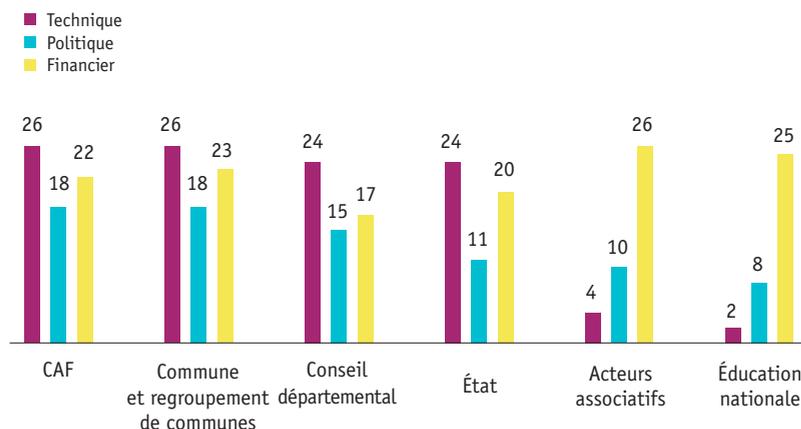
Un groupe de 15 jeunes de 11 à 15 ans s'est engagé dans la réalisation d'un court-métrage. Ils ont été initiés aux techniques cinématographiques, à l'écriture d'un scénario ainsi qu'au montage du film et se sont impliqués dans l'organisation du projet. Plus de 30 adultes et enfants du quartier ont accepté des rôles secondaires dans le film et ont participé au tournage. Le film a été projeté à plusieurs reprises notamment aux parents et aux familles et a concouru au festival Coupe Court à Haguenau.

LES CENTRES SOCIAUX ET LEURS RÉSEAUX DE PARTENAIRES

Dans le cadre du développement social local, les centres sociaux s'inscrivent dans des partenariats avec les acteurs institutionnels, associatifs, culturels et économiques.



Principaux partenaires et nature des partenariats



Et bien d'autres encore : intercommunalités, Conseil régional, Mutualité Sociale Agricole, Agence Régionale de Santé, CARSAT, Union Européenne, Missions locales, monde de l'entreprise, bailleurs sociaux, acteurs culturels et de prévention...

Au cours de l'année 2016-2017, 5 centres ont répondu à l'appel à expérimentation territoriale porté par la CARSAT d'Alsace Moselle, la CAF du Bas-Rhin et la Fédération des centres socio-culturels du Bas-Rhin. Ces structures ont développé des projets à destination des seniors en proposant des actions et activités favorisant la préservation du lien social et la promotion de la citoyenneté active et permettant le maintien de l'autonomie, notamment au travers d'ateliers de prévention de la santé et du bien vieillir.

552 associations accueillies par les centres sociaux dans leurs murs (soit une moyenne de 20 par centre) pour un service (*copie, mise à disposition de salle*), une ressource (*aide au projet ou à la formation*) ou une activité développée dans le centre.

74% des centres sociaux du Bas-Rhin participent activement à une instance de démocratie participative de type conseil de quartier, conseil municipal de jeunes ou conseil citoyen.

Parmi les 20 centres socioculturels qui participent à une instance de démocratie participative, 15 sont représentés dans le conseil citoyen là où il est présent, ou assurent l'animation de cette instance. Dans tous les cas, les centres apportent leur expertise pour favoriser le développement social local du territoire.

DES BÉNÉVOLES ET DES SALARIÉS AU SERVICE DU PROJET

LE BÉNÉVOLAT, GARANT DE LA VITALITÉ DÉMOCRATIQUE POUR LE TERRITOIRE



3 322 bénévoles impliqués,
soit en moyenne **123** par centre.

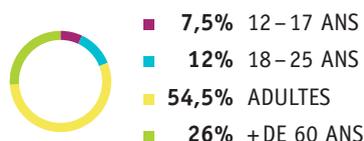
31% participent aux instances
de gouvernance (**bénévoles administrateurs**),



69% encadrent des activités
de façon régulière ou ponctuelle
(**bénévoles d'activités**).

1 029 bénévoles sont mobilisés dans
les instances de pilotage (*CA, bureau, conseil
d'usagers, comité d'animation, comité de gestion,
commission thématiques...*) des structures.
Les bénévoles d'activités interviennent
principalement dans le secteur "familles".
En moyenne, ces engagements et interventions
représentent **4 837 heures** par an et par centre
(**2,75 ETP**).

Répartition en âge des bénévoles



UN TRAVAIL ASSOCIÉ BÉNÉVOLES – SALARIÉS



1 154 salariés différents,
dont **57%** occupent un emploi
à temps plein.



557 ETP
(soit **20,6 ETP** par centre)
dont **391,8 ETP** de permanents.

DES ACTEURS FORMÉS

294 actions de formation pour les salariés
de **22 centres** (dont 63 en dehors du plan de formation).

17 centres ont proposé des formations qualifiantes
(BAFA, BP JEPS...) et non qualifiantes
(*ex: l'habilitation électrique, logiciel de gestion des
adhérents, jeunesse européenne, laïcité et radicalisation...*)

Chaque année, des bénévoles, administrateurs
et d'activités, bénéficient d'une formation
dans les domaines de la gouvernance, des questions
budgétaires, ou encore de la méthodologie de projet.

Des formations conjointes, bénévoles et salariés,
ont également été proposées aux acteurs des centres.

ARTICULATION RESPONSABLES ASSOCIATIFS ET DIRECTIONS

En 2016, 15 bénévoles et salariés inscrits à la formation 'Rôles et missions des responsables associatifs et articulation avec la fonction de direction' ont pu réinterroger le fonctionnement de leur gouvernance, les champs à clarifier et à renforcer pour garantir l'exercice démocratique. Ils ont travaillé les articulations entre le politique et le technique, notamment en questionnant les mandats et délégations possibles entre les membres des instances, et des membres des instances vers les fonctions de direction.

PROJET SENACS

Le Système National d'Échanges des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne l'ensemble du territoire métropolitain et trois départements d'outre-mer pour la campagne de saisie 2017. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

Site internet : www.senacs.fr

COORDONNÉES

CAF DU BAS-RHIN
22, route de l'hôpital
67 092 Strasbourg cedex

FICHE NATIONALE

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU
DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ GÉNÉRALISATION DE LA DÉMARCHÉ À PARTIR DE 2018

2237

CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CAF EN 2016

- territoires concernés par l'enquête
- territoires en test en 2017



ENQUÊTE 2017

DONNÉES 2016

2065

CENTRES SOLLICITÉS

1850

ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE



80% CENTRES
SOCIAUX URBAINS

20% CENTRES
SOCIAUX RURAUX



PRÈS DE **26 000**
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

13 ETP EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL



+ DE **110 000**

BÉNÉVOLES
D'ACTIVITÉS

55 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL



+ DE **46 000**
BÉNÉVOLES
DANS LES INSTANCES DE
GOVERNANCE /PILOTAGE

25 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

